

TIR SPORTIF

ATTENTION AU PLOMB !

INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS SUR LA PRÉVENTION DE L'INTOXICATION AU PLOMB¹

La fréquentation des locaux de stands de tir et l'usage de projectiles en plomb présentent un risque d'intoxication pour les pratiquants ainsi que pour leur entourage.

L'intoxication est liée aux vapeurs et poussières de plomb émises par l'explosif primaire ou de la balle elle-même lorsqu'elle n'est pas chemisée. Les voies de pénétration et de diffusion du plomb dans l'organisme sont la voie pulmonaire (nez : inhalation), la voie digestive (bouche : absorption) ou encore la voie cutanée (peau souillée).

L'intoxication au plomb, dont le terme SATURNISME est l'appellation générique des affections qui s'y rattachent, passe le plus souvent inaperçue sauf à exercer une surveillance biologique sur les personnes exposées. Ainsi, des cas de saturnisme infantile (**plombémie supérieure à 50 µg/L² avec déclaration obligatoire à l'Agence Régionale de Santé**) ont été recensés en France chez des mineurs pratiquant le tir sportif. L'entourage familial peut être aussi indirectement intoxiqué mais à un niveau moindre d'imprégnation.



LES EFFETS DU PLOMB SUR LA SANTÉ

Les personnes les plus vulnérables vis-à-vis du plomb sont les mineurs et les femmes enceintes. Néanmoins, les adultes fortement exposés sont aussi concernés, notamment les femmes en âge d'enfanter.

Chez l'enfant, (seuil de vigilance à une concentration de 25 µg/L² de sang), les effets critiques du plomb sur la santé sont principalement des troubles psychomoteurs (retard mental, baisse des performances intellectuelles, fatigue, ...). Plus le niveau d'intoxication s'élève (seuil d'alerte à une concentration de 50 µg/L de sang), plus les altérations cognitives induites sont durables et persistent à l'âge adulte.

Chez la femme enceinte, le plomb est toxique pour le fœtus. A faible concentration (à partir de 50 µg/L de sang), il augmente le risque de retard de croissance intra-utérin et entraîne des troubles cognitifs chez l'enfant à naître. A plus forte concentration (au-delà de 200 µg/L de sang), le risque d'avortement ou d'accouchement prématuré est présent.

Chez l'adulte, l'excès de plomb (concentration supérieure à 400 µg/L de sang) entraîne de l'anémie, de graves troubles neurologiques, des atteintes rénales et des coliques saturnines (crampes et douleurs aiguës au ventre).



SI VOTRE ENFANT PRATIQUE LE TIR

N'hésitez pas à demander un dépistage par un test de plombémie auprès de votre médecin. Cet acte médical est remboursé par l'Assurance Maladie pour les patients mineurs.



SI VOUS ÊTES ENCEINTE OU SI VOUS ALLAITEZ

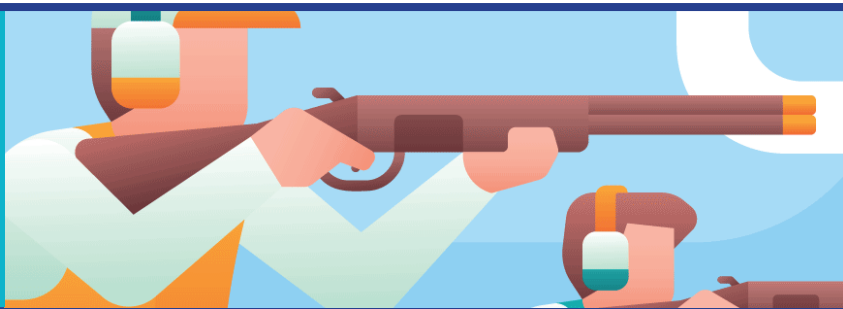
Il est vivement recommandé d'interrompre la pratique du tir pendant la grossesse et, le cas échéant, jusqu'à la fin de l'allaitement. Par ailleurs, il est à rappeler que l'environnement sonore lié aux détonations est particulièrement nocif pour le fœtus.

¹ Fiche réalisée sur la base de celle établie par l'ARS Grand Est et la Ligue de Tir d'Alsace

² Microgramme par litre de sang

La pratique du tir sportif s'accompagne de la mise en œuvre de bons gestes qui contribuent à se protéger soi-même mais aussi à prévenir d'une exposition indirecte de l'entourage familial.

RECOMMANDATIONS D'USAGE



DANS L'ENCEINTE DU STAND LORS DE LA PRATIQUE DU TIR

- ▶ Disposer d'une tenue (vêtements, chaussures, coiffe) réservée strictement à cette activité.
- ▶ Laisser vos effets personnels à l'extérieur des zones de tir ou les mettre dans un réceptacle hermétique facile à nettoyer.
- ▶ Se laver scrupuleusement les mains et le visage avant de manger, de boire ou de fumer et éviter de porter les doigts à la bouche pendant ou à l'issue de la pratique du tir.

AVANT DE QUITTER L'ÉTABLISSEMENT APRÈS LA PRATIQUE DU TIR

- ▶ Dans la mesure du possible, prendre une douche complète. Sinon, se laver scrupuleusement les mains (frotter les ongles) et le visage ainsi que brosser les cheveux (en l'absence de port d'une coiffe) et la barbe.
- ▶ Changer de vêtements et de chaussures puis les ranger dans un sac dédié.
- ▶ Nettoyer le matériel utilisé, notamment les mallettes de stockage des armes, à l'aide d'un chiffon humidifié et lavé régulièrement ou avec des lingettes à usage unique.

DE RETOUR À DOMICILE APRÈS AVOIR PRATIQUÉ LE TIR

- ▶ Si cela n'a pu être fait au stand, prendre impérativement une douche complète.
- ▶ Nettoyer les chaussures en humidifiant (ne pas brosser ni aspirer) et laver, séparément du linge courant, les vêtements portés lors de la pratique du tir.

RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES

- ▶ Si vos enfants sont présents lors de votre activité de tir, ne les laissez pas s'asseoir ou jouer à même le sol, ni porter à la bouche des objets tombés à terre. Veillez, par ailleurs, à les protéger des nuisances sonores.
- ▶ Si vous participez au nettoyage des locaux et à la collecte des projectiles après usage, portez une tenue de protection et utilisez des gants ainsi qu'un masque adapté à la rétention des poussières et des particules fines (FFP3).

▶ POUR L'ENTRETIEN DES ARMES

Privilégiez le port de gants et d'un masque de protection et, si possible, effectuez l'opération à l'extérieur ou, à défaut, dans un local bien aéré.

▶ POUR LE RECHARGEMENT DES MUNITIONS

Réalisez l'opération dans un local bien aéré sans la présence d'enfants ;

Portez un masque de protection (retenant les poussières et les particules fines, voire à cartouche filtrante pour la fusion du plomb), des gants et une tenue de protection dédiée (Exemple: blouse lavée séparément après chaque opération ou à usage unique) ;

Après la fabrication, procédez à un nettoyage humide des lieux, notamment le plan de travail et le sol puis prendre une douche. **Ne pas utiliser d'aspirateur.**

Pour en savoir plus sur le **PLOMB** et le **SATURNISME** : <https://www.normandie.ars.sante.fr/plomb>